

Perdons pas l'fil

Décembre 1998

Numéro 10

Sommaire :

- *Editorial* : ne perdons pas l'PACS, pacte civile de solidarité, débattu actuellement à l'Assemblée Nationale
- *Enquête* sur une antenne de quartier : le Centre de planification Vieux Temple
- En dernière page, retrouvez nos coups de cœur de la documentation
- En page volante, les brèves de la Doc ...

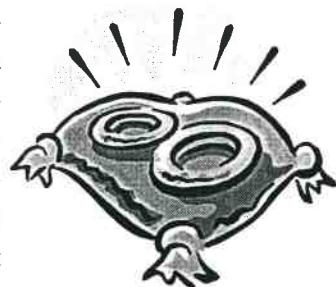
Perdons pas l'PACS !

Un collectif isérois pour le PACS regroupant plus d'une vingtaine d'associations dont le collectif Cigale, UNEF-ID, AIDES Dauphiné Savoie, Le Planning Familial de l'Isère, s'est créé le 9 octobre dernier à la suite de l'absence des parlementaires de la gauche plurielle à l'Assemblée nationale et à l'offensive de la droite réunie autour d'idées rétrogrades. Aussi, le PACS a été rejeté par la droite pour des motifs d'irrecevabilité et le gouvernement a été contraint de présenter une nouvelle mouture aux parlementaires. La guerre d'obstruction menée par l'opposition n'a pas permis le vote du texte à la date prévue. On peut penser que le PACS manque de clarté, qu'il comporte des faiblesses, que l'intégration de la fratrie dénature le projet et relève de la loi sur la famille qui sera discutée au printemps prochain mais une telle offensive menée contre le PACS éclaire sur l'homophobie de ses détracteurs.

Alors que dans le PACS, il n'est question ni de filiation, ni de mariage mais d'un contrat juridique entre deux personnes homosexuelles ou hétérosexuelles qui ont un projet de vie en commun sans être pour autant liés charnellement, nous avons tout entendu sur les gays et les lesbiennes. Pour elles et eux, pas de couple, pas de mariage, pas de mairie, pas de préfecture, pas de famille, pas d'enfant adopté ni médicalement assisté. Car l'enfant est le fruit du couple hétérosexuel –seul couple légitime pour préserver la différence sexuelle et une loi symbolique qui instituerait les relations entre les sexes et les générations. A se demander même, si les opposants du PACS leur reconnaissent le droit d'être parents de leurs enfants nés d'une autre union.

On assiste là à une diabolisation du discours qui veut toucher au plus intime de l'individu : la sexualité, le couple et l'enfant. Rien n'est plus dangereux que de définir un individu par son sexe, son orientation sexuelle et la manière dont il a choisi de vivre son déterminisme de naissance. Les arguments avancés par la droite conservatrice sont faits pour discriminer les homosexuels et leur refuser de leur accorder une égalité de droits avec les concubins hétérosexuels. On retrouve dans cette croisade contre le PACS les mêmes adversaires qui luttent contre la contraception et l'avortement.

Nous soutenons le PACS parce que le Planning a toujours combattu pour que les hommes et les femmes puissent choisir librement leur vie et qu'il n'y a de liberté possible que dans la défense du multiple, dans une reconnaissance des différences, dans une égalité concrète entre les sexes et les sexualités



Les anneaux....ça ne se met pas qu'au doigt !

La vie et les enjeux du Centre de planification Vieux Temple

Voici le dernier volet de notre enquête dans les antennes des Centres de planification du CCAS de Grenoble. A Vieux Temple, nous avons rencontré Andrée Bellon, Lily Fossard et Eve Pelletier



Andrée BELLON, directrice du Centre social Vieux Temple depuis sa création, il y a 20 ans.

Le Centre social Vieux Temple, né il y a 20 ans, rayonne sur un vaste quartier de 20 000 habitants qui s'étend sur 4 pôles situés sur la rive gauche et droite de l'Isère : Mutualité, Ile Verte, Notre Dame et St Laurent.

Le Centre de planification est né 5 ans après. Très intégré au Centre social, chaque permanence d'accueil avec le médecin ou la conseillère se déroulait pour un temps, en présence d'un travailleur social, une manière de tisser des liens à la fois avec les consultantes et les actrices du Centre de planification. Au fil du temps, ce rapport si familier à la population a évolué, avec une plus grande spécialisation des professionnels qui a modifiée les relations entre les acteurs du Centre social et ceux du Centre de planification.

Si la situation a changé, en raison d'une mutation profonde de la société, avec une plus grande précarité de la population, Andrée Bellon souligne que " l'information a toujours continué de se transmettre de bouche à oreille et par le biais des animations collectives ". C'est un des objectifs de la conseillère, qui en dehors de ses permanences au Centre de planification multiplie les contacts avec les associations et lieux d'accueil où se posent les questions de sexualité, de santé et de prévention. Citons le foyer Oasis, où Lily Fossard participe à un groupe de parole Femmes, l'association Tempo qui accueille les personnes atteintes du sida, où Lily est membre du Conseil d'administration, ou encore le travail en partenariat avec les associations comme le Nid, l'Appart' qui luttent contre la prostitution. A ce propos Lily précise " la semaine d'information qui s'est déroulée sur ce thème au Centre

social a été rendue possible grâce à cette collaboration avec un débat très riche qui portait sur l'interrogation des liens entre la prostitution et l'esclavage ". Dans ce même esprit, Lily anime une fois par semaine au Centre social avec une conseillère en économie, l'atelier du marché à table. " L'idée est de partager le repas avec ces femmes qu'elles ont préparé pendant la matinée. Elles sont une dizaine, d'origine différente et traversent de grandes difficultés relationnelles et matérielles. Des échanges se créent entre elles à partir de thèmes qui les préoccupent, comme l'IVG, le PACS, les sectes, et j'invite parfois d'autres groupes femmes du quartier ou des associations pour enrichir le débat ".

Pour les jeunes entre 18 et 25 ans en très grande précarité, un éducateur et Lily mènent en partenariat des entretiens chaque vendredi de 14H à 18H00 au Point écoute Jeunes. Lily a mis en œuvre tout un travail relationnel suivi qui contribue à responsabiliser des jeunes également sur leur santé y compris dans l'accès aux soins. Aussi, Eve Pelletier, accueille un certain nombre d'entre eux dans sa vacation médicale. Elle relève que si " ces jeunes souvent dénie leur problème de santé car ils sont trop désocialisés, c'est grâce aux entretiens menés par Lily, que la consultation est possible et que je peux parler de contraception ".

Toutefois, Eve déplore le peu de consultations médicales. Elle souhaite que le Centre de planification soit ouvert le mercredi pour accueillir les jeunes. Par ailleurs, elle souligne qu'un effort reste à faire dans la réalisation d'une plaquette d'information qui rendrait plus visible leurs activités, ou encore

dans la signalisation du Centre pour le public qui vient de St Laurent ou de l'Île Verte. Si cette forme de communication peut participer à une nouvelle dynamique, le partenariat favorise aussi le développement des actions du Centre de planification. Encore faut-il que ce partenariat ne soit pas vécu comme une forme de concurrence entre les institutions, ce qui contribuerait à limiter les compétences de chaque intervenant. Andrée Bellon prône l'ouverture. Elle cite l'exemple de la Saulaie, école professionnelle, qui a facilité l'entrée de la conseillère pour animer un point écoute jeunes. Ce sont des adolescents qui ont des difficultés familiales et un parcours scolaire problématique. " Les réponses que nous apportons sont envisagées sous une autre approche, mais complémentaires de celles de la Santé Scolaire. Notre Centre de planification peut jouer sur une grande souplesse d'interventions, de disponibilités, et mettre en œuvre des actions au plus proche des besoins exprimés . Mais il faut toujours relancer. Aussi, pour travailler autour des problématiques qui portent sur les relations parents/enfants, ou l'accompagnement de parents dans leur fonction éducative, il est nécessaire d'articuler notre travail avec d'autres acteurs sociaux ". Andrée Bellon s'efforce de construire le travail à partir de problèmes sociaux identifiés sur les 4 pôles du quartier en collaboration avec les habitants relais, les associations, les Unions de Quartier. Aujourd'hui, le Centre social est confronté à une population sans domicile fixe, au comportement parfois marginal, qui nécessite compréhension et adaptabilité des professionnels. Ce public ne fréquente pas encore le Centre de planification. Si les questions de sexualité restent au cœur des enjeux du Centre de planification, les nouvelles difficultés sociales rencontrées par le public complexifient le tra-

vail de la conseillère et du médecin. Il arrive que toute l'identité d'une personne soit à reconstruire avant qu'elle puisse faire des choix. Ainsi, on comprend aisément qu'une action coordonnée d'objectifs est essentielle entre le Centre de planification et le Centre social. Le Contrat de projets, évoqué par Andrée Bellon, est pensé dans ce sens. Il permettra aussi de s'impliquer dans d'autres lieux, ce qui changera forcément les habitudes de travail et l'image du Centre de planification. Néanmoins, Eve Pelletier et Lily Fossard souhaitent élargir leurs activités d'accueil, d'écoute et de soins à des jeunes et des femmes qui ne sont pas seulement dans des situations de fragilité extrême . A cet égard, la campagne nationale sur la contraception, qui sera lancée avant l'été 99, devrait contribuer à faire progresser la diversité des publics.

Le Centre de planification a déjà réalisé ces 15 dernières années un formidable travail d'Éducation à la vie et à la citoyenneté. Nous savons que l'énergie de Lily Fossard, Eve Pelletier et Andrée Bellon, déployée à toujours réinventer de nouvelles formes de travail pour rejoindre de nouveaux publics portera ses fruits : souhaitons que ce mode d'action publique, si vitale à la vie d'un quartier, rencontrera le soutien nécessaire pour réaliser l'ensemble de ses objectifs.

Horaires du centre de planification :

** Entretien avec la conseillère*

Lundi : 13H30 à 17H30

Jeudi : 9H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00

** Consultation médicale*

Mardi : 9H00 à 11H00

Jeudi : 9H00 à 12H00



Eve PELLOTIER GUINARD, médecin du Planning Familial au Centre de planification. Elle retrouve ce centre après avoir passé un an aux USA et travaillé, comme volontaire, dans un Planning américain.



Lily FOSSARD, conseillère conjugale du Planning Familial au Centre de planification Vieux Temple depuis trois ans, à raison de 14 heures par semaine.

dans la signalisation du Centre pour le public qui vient de St Laurent ou de l'Île Verte. Si cette forme de communication peut participer à une nouvelle dynamique, le partenariat favorise aussi le développement des actions du Centre de planification. Encore faut-il que ce partenariat ne soit pas vécu comme une forme de concurrence entre les institutions, ce qui contribuerait à limiter les compétences de chaque intervenant. Andrée Bellon prône l'ouverture. Elle cite l'exemple de la Saulaie, école professionnelle, qui a facilité l'entrée de la conseillère pour animer un point écoute jeunes. Ce sont des adolescents qui ont des difficultés familiales et un parcours scolaire problématique. " Les réponses que nous apportons sont envisagées sous une autre approche, mais complémentaires de celles de la Santé Scolaire. Notre Centre de planification peut jouer sur une grande souplesse d'interventions, de disponibilités, et mettre en œuvre des actions au plus proche des besoins exprimés . Mais il faut toujours relancer. Aussi, pour travailler autour des problématiques qui portent sur les relations parents/enfants, ou l'accompagnement de parents dans leur fonction éducative, il est nécessaire d'articuler notre travail avec d'autres acteurs sociaux ". Andrée Bellon s'efforce de construire le travail à partir de problèmes sociaux identifiés sur les 4 pôles du quartier en collaboration avec les habitants relais, les associations, les Unions de Quartier. Aujourd'hui, le Centre social est confronté à une population sans domicile fixe, au comportement parfois marginal, qui nécessite compréhension et adaptabilité des professionnels. Ce public ne fréquente pas encore le Centre de planification. Si les questions de sexualité restent au cœur des enjeux du Centre de planification, les nouvelles difficultés sociales rencontrées par le public complexifient le tra-

vail de la conseillère et du médecin. Il arrive que toute l'identité d'une personne soit à reconstruire avant qu'elle puisse faire des choix. Ainsi, on comprend aisément qu'une action coordonnée d'objectifs est essentiel entre le Centre de planification et le Centre social. Le Contrat de projets, évoqué par Andrée Bellon, est pensé dans ce sens. Il permettra aussi de s'impliquer dans d'autres lieux, ce qui changera forcément les habitudes de travail et l'image du Centre de planification. Néanmoins, Eve Pelletier et Lily Fossard souhaitent élargir leurs activités d'accueil, d'écoute et de soins à des jeunes et des femmes qui ne sont pas seulement dans des situations de fragilité extrême . A cet égard, la campagne nationale sur la contraception, qui sera lancée avant l'été 99, devrait contribuer à faire progresser la diversité des publics.

Le Centre de planification a déjà réalisé ces 15 dernières années un formidable travail d'Education à la vie et à la citoyenneté. Nous savons que l'énergie de Lily Fossard, Eve Pelletier et Andrée Bellon, déployée à toujours réinventer de nouvelles formes de travail pour rejoindre de nouveaux publics portera ses fruits : souhaitons que ce mode d'action publique, si vitale à la vie d'un quartier, rencontrera le soutien nécessaire pour réaliser l'ensemble de ses objectifs.

Horaires du centre de planification :

** Entretien avec la conseillère*

Lundi : 13H30 à 17H30

Jeudi : 9H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00

** Consultation médicale*

Mardi : 9H00 à 11H00

Jeudi : 9H00 à 12H00



Eve PELLOTIER GUI-NARD, médecin du Planning Familial au Centre de planification. Elle retrouve ce centre après avoir passé un an aux USA et travaillé, comme volontaire, dans un Planning américain



Lily FOSSARD, conseillère conjugale du Planning Familial au Centre de planification Vieux Temple depuis trois ans, à raison de 14 heures par semaine.



...dans le Monde

Le pays où les femmes font reculer le désert

A Keita, au Niger, les hommes ont fui pendant des années cette terre aride et inhospitalière, abandonnant femmes, enfants, vieillards. Il y a quinze ans, après que cet arrondissement fût touché par une famine redoutable, la région bénéficia des largesses financières de l'Italie. Un projet de développement rural vit

ainsi le jour. Son ambition : récupérer les terres et "fixer" une population contrainte à l'exode faute de nourriture.

Dans ce combat contre le désert, la plupart des hommes ayant fui les villages, les femmes décident de relever le défi. Armées d'outils (pelles, pioches...), elles montent au front, leur bébé au flanc.

Leur détermination force le respect de quelques hommes, qui finissent par leur donner un coup de main. Le point commun de toutes ces méthodes s'inspire de la technique paysanne de construction de murets en pierre : piéger par

tous les moyens le peu de pluie qui tombe en réduisant la vitesse de ruissellement de l'eau afin qu'elle puisse s'infiltrer dans le sol et alimenter la nappe phréatique.

Après quatorze années de labeur, le pari semble gagné : arbres et plantes s'étalent dans un havre de verdure. Parallèlement à la défense de l'environnement, et de façon à ce que le projet s'inscrive dans une globalité, des dispensaires et des classes d'alphabétisation ont été mis en place.

(*Courrier International* n°418, 5 au 11 nov.-98)

accroissement dramatique de la violence envers les femmes en Espagne : selon les chiffres de 1997 une femme meurt tous les six jours, assassinée par son conjoint.

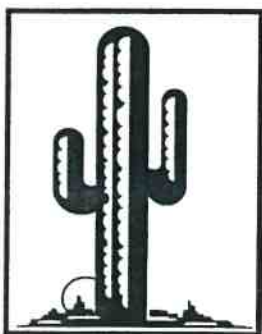
Violences domestiques en Espagne

Mi octobre paraissent deux articles l'un dans le Monde l'autre dans le Courrier International révélant un accroissement dramatique de la violence envers les femmes en Espagne : selon les chiffres de 1997, une femme meurt tous les six jours, assassinée par son conjoint. Le rapport remis à la fin du mois de septembre 98 par le média-

teur, nommé par le Congrès pour connaître chaque année l'état de la société, éclaire le problème de manière très crue : 91 femmes sont mortes de mauvais traitements en 1998. Une série de mesures ont déjà été mis en place par le gouvernement mais ainsi que le dénoncent les associations féminines, ce plan contre la violence domestique n'est pas pris au sérieux par la police et la justice ; leur indifférence à ve-

nir en aide à ces femmes a obligé le gouvernement à redoubler d'efforts notamment en créant des systèmes d'accueil et d'écoute des femmes battues. Cet effort n'aura pas été vain, en effet les appels ont augmenté de 15% alors qu'auparavant seulement 10% des femmes concernées osaient dévoiler les traitements subis.

(*Courrier International* n°414, 8 au 14 oct. 98 - *Le Monde* 11/12 oct. 98)



Afrique du Sud

Journaliste américaine, nouvelle venue à Johannesburg, Suzanne Doley, craignait le paternalisme et le racisme mais ce sont les pratiques sexistes, également partagées par les noirs et les blancs, qui l'ont effarée. " Il va falloir que je demande à mon mari " est la phrase qui permet de survivre dans ce pays où une femme est d'abord et avant tout une poupée. Bien sûr, dans de nombreux pays, y compris aux Etats-Unis, les femmes doivent se battre contre un sexisme ter-

rible. Mais l'Afrique du Sud vit en pleine révolution sociale qui met l'accent sur l'égalité et s'est doté de la Constitution la plus libérale du monde. La résistance au changement du statut des femmes peut s'expliquer par des facteurs culturels - les noirs éduqués conformément à des lois tribales traitent les femmes comme des enfants ou des afrikaner dont la religion enseigne que c'est l'homme qui commande à la maison. Quand aux Sud-Africains d'origine britannique, ils ont pour la plupart échappé à la révolution cultu-

relle des années 60. Impossibilité pour les femmes mariées d'ouvrir un compte joint, obligation de mentionner son état de femme mariée sur chaque facture à payer, attente systématique dans les administrations, l'homme étant prioritaire, impossibilité aussi d'engager un débat politique avec les hommes même en tant que journaliste : les humiliations sont quotidiennes et le mépris pour les femmes est à couper le souffle.

(*Courrier International* n°418, 5 au 11 nov.-98)

Grossesses des mineures aux Etats-Unis

Le pourcentage des adolescentes (15 à 19 ans) qui tombent enceintes aux Etats Unis est le plus élevé du monde occidental (116/1000 jeunes filles). Une adolescente sur quatre oublie de prendre sa pilule. Un laboratoire américo-suédois a mis sur le marché en 93 la Dépo-Provéra, injection contraceptive trimestrielle. Cette piqûre est de plus en plus répandue

chez les adolescentes des ghettos des noires (19%) ou blanches ou hispaniques (10%) issues des milieux pauvres.

Mais en offrant aux mineures un moyen de contrôle des naissances facile à dissimuler, le laboratoire s'est heurté à une organisation de droite de défense de la famille. Les conservateurs du congrès veulent faire campagne en faveur d'une loi qui obligerait les centres médico-sociaux à obtenir le consentement des parents avant de fournir des contraceptifs aux adolescentes.

Plusieurs études américaines montrent qu'un programme d'éducation sexuelle à l'école associé à un accès confidentiel à la contraception pourraient diminuer le nombre de jeunes filles enceintes. Une approche de ce type est utilisé aux Pays Bas où le taux de grossesse chez les adolescentes est le plus bas (8,1/1000)



(Sources courrier international, n°418, 5-11 nov. 98)



L'éducation sexuelle, y'a que ça de vrai !

... et en France

Droit des femmes

Nicole Pery est nommée secrétaire d'Etat aux droits des femmes.

Outre l'institutionnalisation de la parité en politique prévue en 99, elle entend renforcer la législation

condamnant les commandos anti-IVG et favoriser la diffusion d'une pilule générique d'une troisième génération ; cette nouvelle responsabilité s'ajoute à celle de son secrétariat d'Etat à la formation professionnelle. Le poste de Déléguée Inter-

ministérielle aux droits des femmes est supprimé, et Geneviève Fraisse, qui l'occupait est chargée d'une mission de suivi et d'évaluation de la mixité dans les établissements scolaires. .

Nicole Pery s'associe à la campagne de contraception, annoncée par Martine Aubry, en direction des jeunes et des publics fragilisés, qui sera lancée avant l'été 99. Le Planning familial participe au travail d'élaboration de cette campagne.

-Santé des femmes / Maternité /France

D'après le livre blanc du Syn-golf, oct.98

Maternité maternelle :

Le taux de mortalité maternelle en France a fortement chuté en 20 ans puisqu'il est passé de 28,1 décès pour 100 000 naissances vivantes en 70, à 15,5 en 80 et 13,9 en 92. Mais la France détient encore un taux supérieur de décès à celui du Royaume Uni (10,1), de l'Autriche (10) ou des Pays Bas (9,1). On estime que 2 décès sur 3 sont évitables d'après une enquête menée par l'INSERM

dans 6 régions. Dans la moitié des cas sont mis en cause des soins inadaptés et dans 1 cas sur 3 un délai d'intervention trop long. La mortalité maternelle varie d'une région à l'autre. Dans 4 d'entre elles, le taux reste élevé : l'île de France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et la région PACA.

Mortalité périnatale :

c'est le nombre de décès survenus entre la 28^{ème} semaine de grossesse et le 6^{ème} jour de naissance. Il apparaît que les résultats en France sont encore insuffisants si l'on veut obtenir un taux de mortalité comparables à ceux des pays du Nord de l'Europe. Selon l'OCDE, le taux de mortalité pé-

rinatale est passé de 12,9 pour 1000 naissances en 80 à 8,2 pour 1000 en 91. A titre de comparaison, les taux de mortalité périnatale de la Suède, de la Finlande et de l'Islande étaient inférieurs à 6,8 pour 1000 pour cette même année.

Prématurité

Le taux de prématurité (naissance avant 37 semaines) est resté stable entre 81 et 95 : 5,9 % en 95 contre 5,6 % en 91. Le pourcentage des grands prématurés, dont l'âge gestationnel est inférieur à 34 semaines, s'est stabilisé depuis 15 ans et oscille entre 1 et 1,5 pour 100.